

**MINISTRE DU DEVELOPPEMENT DE  
L'ECONOMIE NUMERIQUE ET DES  
POSTES**

-----

**SECRETARIAT GENERAL**

-----

**AGENCE NATIONALE DE PROMOTION  
DES TIC**

-----



**BURKINA FASO**

-----

**Unité – Progrès – Justice**

## **TERMES DE REFERENCE**

**Recrutement d'un cabinet de consultants pour  
la mise en place du Système d'Information sur  
les Référentiels de Développement  
(SIRD)**

## **Table des matières**

<b>TABLE DES MATIÈRES .....</b>	<b>II</b>
<b>1. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS.....</b>	<b>1</b>
<b>2. PRÉSENTATION DU PROJET.....</b>	<b>3</b>
<b>3. OBJECTIFS .....</b>	<b>3</b>
<b>4. RESULTATS ATTENDUS .....</b>	<b>4</b>
<b>5. DEROULEMENT DE LA MISSION.....</b>	<b>5</b>
<b>6. LE CHRONOGRAMME DE REALISATION .....</b>	<b>14</b>
<b>7. OBLIGATIONS DU COMMANDITAIRE .....</b>	<b>16</b>
<b>8. PROFIL DU CABINET DE CONSULTANTS .....</b>	<b>16</b>
<b>9. LIVRABLES .....</b>	<b>21</b>
<b>10. DELAI D'EXECUTION DE LA MISSION .....</b>	<b>22</b>
<b>11. SUIVI DES ACTIVITES DU CABINET DE CONSULTANTS.....</b>	<b>23</b>
<b>12. VALIDATION DES LIVRABLES.....</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.</b>
<b>13. SECRET PROFESSIONNEL ET DEVOIR DE RESERVE.....</b>	<b>23</b>
<b>14. DROIT DE PROPRIETE.....</b>	<b>24</b>
<b>15. DEPOTS DES DOSSIERS.....</b>	<b>24</b>
<b>16. FINANCEMENT .....</b>	<b>25</b>
<b>17. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES.....</b>	<b>25</b>

## 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS

Dans son plan triennal (2016-2018) de développement des TIC, la Banque Mondiale entend permettre aux pays en voie de développement d'accéder à des solutions numériques afin de mettre en œuvre d'ambitieux projets et programmes. L'un des objectifs visés est la mise en place de plateformes et de solutions numériques susceptibles d'améliorer la fourniture des services publics ainsi que l'ouverture, l'efficacité et la recevabilité des institutions publiques.

A cet effet, le Burkina Faso bénéficie d'un appui de la Banque Mondiale pour le financement du Projet e-Burkina qui a pour objectif global de contribuer à l'édification d'une administration publique performante grâce à l'apport des TIC. Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, il est prévu au niveau de la composante 2 « *Gestion des données et plate-forme numérique pour la fourniture de services électroniques* » le recrutement d'un consultant pour la mise en place du Système d'Information des Référentiels de Développement (SIRD) du Burkina Faso. Le SIRD devrait permettre entre autres de :

- améliorer la mise en œuvre des référentiels de développement ;
- renforcer la redevabilité dans la mise en œuvre des référentiels de développement ;
- faciliter le suivi-évaluation des référentiels de développement ;
- géo référencer les infrastructures réalisées ;
- recueillir les avis et suggestions des populations à travers un portail public sur les projets réalisés ;
- faciliter le contrôle citoyen de l'action publique ;
- faciliter l'accès aux données statistiques par le public ;
- identifier les goulots d'étranglement qui entravent la mise en œuvre des projets et programmes et permettre la prise de mesures correctives adéquates.

Avec l'adoption le 20 juillet 2016 du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) comme référentiel de développement pour la

période 2016-2020, le Gouvernement ambitionne de transformer structurellement l'économie burkinabè, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents pour tous et induisant l'amélioration du bien-être social. La mise en œuvre du PNDES se fait à travers les politiques sectorielles, les plans locaux de développement, la matrice des réformes stratégiques et d'investissements structurants, les pôles de croissance et de compétitivités et une stratégie de communication.

Dans le cadre de la promotion de la bonne gouvernance politique et administrative telle qu'est défini l'objectif stratégique 1 de l'axe 1 du PNDES, le décret n°2017-004/PRES/PM/MINEFID du 12 janvier 2017 créant son dispositif de suivi et d'évaluation enjoint au SP/PNDES de « veiller à la conception, la mise au point et le fonctionnement d'un outil web permettant la visualisation instantanée de l'évolution des indicateurs du PNDES ». Dans ce cadre, le SP/PNDES et le Bureau de Suivi du Programme Présidentiel (BSPP) ont organisé les 08 et 09 août 2017 un atelier technique de lancement du processus de conception de cet outil web avec la participation des parties prenantes au projet.

Au cours de cet atelier, après passage en revue des applications informatiques existantes et exploitées dans l'administration, il a été convenu de dénommer cet outil web « Système d'Information des Référentiels de Développement, en abrégé SIRD ». On entend par référentiels, tout ce qui est projets ou programme de développement économique, politique et social, etc au Burkina Faso. Les présents termes de référence sont élaborés afin d'encadrer le processus de conception, de réalisation, de déploiement et d'exploitation du SIRD. Ce projet pourrait bénéficier ou capitaliser l'expérience et les différents dispositifs mis en place dans le cadre du projet Burkina Open Data Initiative (BODI), aussi bien pour l'alimentation des données que pour la diffusion des indicateurs.

## **2. PRÉSENTATION DU PROJET**

Le présent document a été élaboré en vue de recruter un cabinet de consultants pour la mise en place du Système d'Information des Référentiels de Développement (SIRD).

A travers ces Termes de références (TDRs), le cabinet assurera un état de l'art sur les solutions existantes en la matière assortie de recommandations. Ainsi il assurera l'adaptation ou le développement de la solution proposée et le développement de modules complémentaires afin de couvrir tous les besoins qui seront exprimés dans le cahier des charges.

Le gouvernement, dans sa stratégie numérique, encourage fortement l'utilisation des logiciels libres dans l'administration. Les propositions de solutions **open sources et libres** sont donc recommandées dans le cadre de ce projet.

## **3. OBJECTIFS**

### **1. Objectif global**

L'objectif global de ce projet est de doter l'administration publique burkinabè d'un système intégré robuste, fiable et évolutif afin d'améliorer le suivi évaluation des référentiels de développement.

### **2. Objectifs spécifiques**

Plus spécifiquement, il s'agira pour le consultant :

- de faire l'état des lieux des solutions existantes en la matière assortie de recommandations ;
- de fournir un manuel de procédures (utilisation et administration) du SIRD ;
- d'identifier les fonctionnalités du SIRD à réaliser ;
- de concevoir et réaliser le SIRD ;
- de former les administrateurs et les utilisateurs du SIRD ;
- de mettre en service le SIRD sur le cloud de l'Administration (G-Cloud) ;

- de promouvoir l'adoption du SIRD au sein de l'Administration ;
- d'élaborer le rapport final de la mission.

#### **4. RESULTATS ATTENDUS**

Au terme de ce projet, les résultats suivants sont attendus :

- l'état des lieux des solutions existantes en la matière assortie de recommandations est effectué ;
- les fonctionnalités du SIRD à réaliser sont clairement identifiées ;
- le SIRD est conçu et réalisé ;
- le manuel de procédures ou de gestion du SIRD est disponible ;
- le système est déployé sur le cloud de l'administration ;
- le SIRD est mis en service ;
- les administrateurs et les utilisateurs du SIRD sont formés ;
- les différents dossiers ou documents de la mission sont élaborés.

##### ***I. Approche méthodologique de la mission***

Le cabinet adoptera une méthodologie lui permettant d'obtenir les résultats escomptés dans les meilleurs délais. Cependant, il devra suivre une démarche participative impliquant la Coordination du projet e-Burkina, les homologues, les administrateurs et utilisateurs du SIRD (SP/PNDES, BSPP, DGESS etc) en intégrant au minimum les étapes suivantes :

- cadrage de la mission ;
- collecte des données à travers une revue documentaire (documents statutaires et de présentation du projet e-Burkina, plans et rapports élaborés dans le cadre de la mise en œuvre du projet, etc.) et des interviews auprès des acteurs concernés ;
- traitement et analyse des données quantitatives et qualitatives ;
- conception et implémentation de la solution ;
- test et déploiement de la solution ;
- formation des administrateurs et utilisateurs ;

- assistance de un (01) an à l'exploitation de la solution.

## **5. DEROULEMENT DE LA MISSION**

La mission se déroulera en douze (12) étapes que sont :

### **Etape 1 : cadrage de la mission et présentation de la méthodologie**

Lors du démarrage de la mission, une réunion de cadrage sera organisée avec le cabinet de consultants afin d'harmoniser la compréhension des termes de références ainsi que la démarche à suivre pour une bonne exécution de la mission.

Le cabinet de consultants fournira au Comité de validation mis en place par la Coordination du projet e-Burkina, la méthodologie et le calendrier ou le planning détaillé d'exécution de la mission pour la validation.

- **livrables attendus** : La note de cadrage et la méthodologie.

### **Etape 2 : Etude de l'existant**

Le cabinet devra faire l'état des lieux des solutions existantes en la matière à travers la collecte des informations (revue documentaires, documents, interviews, etc.).

- **livrables attendu** : Le rapport d'étude de l'existant.

### **Etape 3 : le manuel de procédures et le Plan d'assurance qualité (PAQ)**

Le cabinet de consultants devra décrire les différentes procédures de suivi des indicateurs des référentiels de développement. Le manuel devrait décrire de façon précise les activités, les acteurs et éventuellement les ressources et les délais de réalisation de chaque activité. Par ailleurs, le cabinet à travers le PAQ dira comment mettre en œuvre les moyens permettant d'obtenir la qualité nécessaire à la bonne réalisation du projet. Il précisera également les dispositions relatives à la conception et à la maîtrise de la qualité pour l'ensemble du cycle de vie d'un système.

- **livrables attendus** : Le manuel de procédures et le plan d'assurance qualité

#### **Etape 4 : L'analyse fonctionnelle**

L'analyse fonctionnelle fera ressortir les fonctionnalités de la solution. Le logiciel doit dans sa version finale être une plateforme intégrée pour chacun des modules implémentés.

Les fonctionnalités de base suivantes sont attendues :

- élaboration d'un module de gestion des taux d'exécution (référentiel national de pondération des activités et des tâches) des projets et programmes ;
- élaboration d'un module de suivi des indicateurs du PNDES
- élaboration d'un module de suivi des engagements du Chef de l'Etat et particulièrement les engagements traceurs ;
- élaboration d'un module de gestion des notifications ;
- élaboration d'un module de suivi des activités des projets et programmes sur la plateforme ;
- élaboration d'un portail interactif de publication des données sur le SIRD ;
- élaboration d'un module de géo référence des réalisations pour l'administration centrale ;
- génération, consultation et édition des états décisionnels dans un tableau de bord :
  - tableaux de bord graphiques ou chiffrés personnalisables ;
  - statistiques par type de mission, catégorie, etc., pour la prise de décision ;
  - intégrer une fonction d'analyse (BI, datawarehouse, etc.).

Par ailleurs, le système devra permettre la gestion de toutes les catégories d'informations (axes stratégiques, objectifs stratégiques, effets attendus, objectifs du développement durable, indicateurs d'impact, indicateurs du schéma de



transformation structurelle, projets, programmes, financements, structures, infrastructures, risques, etc.).

**NB :**

- (i) *Tout autre module complémentaire du logiciel jugé indispensable peut être proposé. Le soumissionnaire expliquera dans son offre le caractère indispensable des éventuels modules complémentaires proposés ;*
- (ii) *La plateforme devra s'interfacer avec le module intranet du Système Intégré de Gestion électronique de document (SIGED) et d'autres applications métiers de l'Administration telles que le CIE, le CID, le CIFE, etc.*

Au sortir de cette analyse fonctionnelle, le consultant proposera deux scénarii prenant en compte :

- la description de la solution retenue ;
- la couverture fonctionnelle prise en charge ;
- l'évaluation des ressources nécessaires à la mise en production de la solution.

Le comité de validation devra se prononcer sur la solution à retenir.

- **livrables attendus** : Le dossier d'analyse fonctionnelle, le dossier de tests fonctionnels.

**Etape 5 : L'analyse technique/le cahier de charges**

Il s'agit à ce niveau de détailler les principaux masques de saisie, les modèles physiques des données, des traitements, les ressources et les conditions nécessaires à l'opérationnalisation de la solution.

L'analyse technique doit prendre en compte les exigences telles que :

- ❖ **les exigences techniques :**

La solution proposée doit être basée sur un système qui répond aux fonctionnalités du support métier qui seront exprimés par les établissements publics lors de l'état des lieux :

- ✓ être un système intégré et modulaire ;
- ✓ la solution proposée doit être une application web dynamique accessible via le réseau informatique national de l'administration (RESINA) et hors RESINA ;
- ✓ elle doit être bâtie à base d'API ou de services web et être prête pour un déploiement dans un environnement cloud (notamment le G-cloud de l'Administration publique du Burkina Faso) ;
- ✓ systèmes de gestion de base de données (SGBD) exigés avec licence valide et définitive : PostgreSQL, Oracle, Microsoft SQL Server 2012 ;
- ✓ langages de programmation: HTML5, PHP, Python, XML, CSS3, JavaScript, Java ;
- ✓ la solution doit impérativement s'appuyer sur la réglementation en vigueur au niveau de tous les processus de gestion ;
- ✓ chaque information devra être saisie une seule fois et gérée à un seul endroit ;
- ✓ la solution doit permettre la saisie des données en mode hors connexion puis faire la synchronisation lorsque la connexion est établie ;
- ✓ intégration de toutes les éditions nécessaires à la gestion ;
- ✓ fonctionnement en temps réel et possibilité de mise à jour instantanée des informations ;
- ✓ chaque intervenant ne doit strictement pouvoir effectuer que les opérations qui lui ont été attribuées sur des types déterminés d'actions et dans des processus précis (habilitations sur les services et sur les données) ;
- ✓ la solution proposée doit être dotée d'un système de notification ou d'alerte (mail, SMS) en temps réel ;

- ✓ le système doit être ouvert et interopérable pour permettre la communication avec les applications et logiciels existants de l'administration publique ;
- ✓ possibilité d'implémentation ou de déploiement sur plusieurs plateformes (multiplateformes) ;
- ✓ permettre de visualiser des éditions/états avant leur impression avec possibilité d'imprimer sur un équipement prédéfini ou de choisir l'équipement au moment de la commande d'édition ;
- ✓ la solution doit être basée sur une architecture orientée services (SOA) ;
- ✓ la sauvegarde et restauration automatiques des données (fichiers ressources et base de données) du système.

**NB :** le cabinet doit associer une solution de Patch Manager pour le déploiement des mises à jour, l'identification de vulnérabilité et la création personnalisée de politique de patching.

❖ **ergonomie :**

L'ergonomie devra favoriser la lisibilité, l'accessibilité des informations, et leur réutilisation :

- ✓ le progiciel doit avoir une interface graphique conviviale et permettre une navigation simple entre les menus ;
- ✓ Il doit être simple et intuitif dans l'utilisation permettant ainsi aux utilisateurs non-initiés de s'adapter facilement ;
- ✓ à tout moment, l'utilisateur doit disposer d'un moyen d'impression et/ou d'import-export (au besoin) intégré à l'outil ;
- ✓ à tout moment, l'utilisateur doit disposer d'une aide en info bulle ou autre, sur l'utilisation des fonctionnalités, actions de l'interface concerné ;
- ✓ un système d'aide en ligne devra être disponible ;
- ✓ l'impression d'écran devra toujours être disponible.

❖ **l'historique et l'exploitation des données :**

- ✓ permettre la reprise de l'historique et des données existantes avec les spécificités des années précédentes (champs qui n'existent plus, etc.) ;

- ✓ garder l'historique de toutes les informations et permettre leurs exploitations et extractions sous format Excel, texte, etc. ;
- ✓ rétroactivité (action collective ou individuelle sur ce qui est antérieur, durée de rappel) ;
- ✓ assurer les transactions et les traitements de façon journalier;
- ✓ permettre la conservation de l'historique des opérations et des données et la reconstitution de cet historique.

❖ **les exigences d'ouverture et d'interfaçage avec des bases de données connexes :**

- ✓ l'import et l'export des données sous format CSV, PDF, WORD etc. ;
- ✓ l'alimentation de la base de données soit à travers des interfaces de saisie du système, soit à travers des chargements ou importation) à partir de fichiers textes, CSV, Excel, ou tout autre format exploitable par la solution ;
- ✓ la base de données du progiciel doit être bien structurée et facilement accessible par des outils et systèmes externes au progiciel ;
- ✓ la possibilité d'interfaçage avec d'autres modules du système d'information ou autres systèmes externes.

❖ **le paramétrage :**

La solution proposée devra prendre en considération les critères ci-après :

- ✓ forte possibilité de paramétrage ;
- ✓ paramétrage de l'édition des documents (considérant leurs caractéristiques) ;
- ✓ paramétrage des modèles de décision ;
- ✓ possibilité de personnaliser les menus ;
- ✓ règles de gestion paramétrables.

❖ **exigences de sécurité et de traçabilité :**

- ✓ gestion des utilisateurs et des droits à un niveau suffisamment fin : créer des profils et groupes d'utilisateurs ; allouer des droits sur ces profils (droits sur les données, les vues, sur les rapports et tableaux de bord, et enfin sur les fonctionnalités de l'outil) ; gérer des droits des utilisateurs ( de création, de modification, de suppression ou de lecture) sur les fonctionnalités et sur les données selon les profils ; gérer de manière simple la création des utilisateurs et leur affectation par profil et par groupe d'utilisateurs ; la gestion du contrôle d'accès et de droit sur les fonctionnalités et sur les données à partir d'une interface de gestion fournie avec la solution ;
  - ✓ permettre la consultation de l'historique des transactions ;
  - ✓ assurer la traçabilité (Audit) de tous les accès et de toute modification à travers l'historique des opérations réalisées par l'utilisateur ; le journal d'archivage d'accès et de modifications des données qui doivent fournir des informations sur le nom de l'utilisateur, la nature de l'opération, les données saisies, modifiées ou supprimées avant et après l'opération, la date et l'heure de l'opération, la zone géographique (ou réseau, adresse IP), les objets concernés, etc. ... ;
  - ✓ personnalisation des écrans d'affichage en fonction des profils, groupes utilisateurs ;
  - ✓ permettre l'historisation des transactions de gestion ou d'administration;
  - ✓ mettre en place une politique et un système de sauvegarde des données ;
  - ✓ permettre la restauration des données dans l'état où elles étaient avant le traitement (Gestion des modes transactionnels).
- **livrables attendus** : Le cahier des charges, le dossier de tests techniques.

## **Etape 6 : La réalisation**

Le système à réaliser doit être conçu avec des solutions basées sur les technologies standardisées et ouvertes de manière à faciliter son évolution par

l'intégration modulaire et progressive d'autres fonctionnalités. La solution proposée doit être souple pour faciliter le travail de mise à jour.

Par ailleurs, le futur système doit respecter les spécifications suivantes :

❖ **développements spécifiques :**

- ✓ possibilité de développements supplémentaires et d'intégration avec des modules pouvant être acquis ultérieurement ;
- ✓ tout développement spécifique doit impérativement respecter les mêmes normes et standards de développements recommandés par l'éditeur (ergonomie, convivialité, etc.). De même, les codes sources doivent être commentés et bien présentés.

❖ **requête, traitement et exploitation de données :**

- ✓ permettre la recherche multicritères sur les informations contenues dans la base de données ;
- ✓ permettre l'édition des états de synthèses ;
- ✓ comprendre en standard des fonctionnalités permettant aux utilisateurs de créer aisément leurs propres états en fonction des données et des critères de leurs choix (en intégrant des calculs, des agrégations et consolidation) à travers un outil de requêtes. Les états devront être exportables vers Excel et PDF avec respect de la mise en forme ;
- ✓ permettre une exploitation statistique des données ;
- ✓ permettre l'établissement des bilans ;
- ✓ possibilité de mettre des données en comparaison sur plusieurs exercices.

❖ **exigence décisionnelle :**

- ✓ la solution doit permettre la création des interrogations, l'intégration des critères d'interrogations (filtres prédéfinis, avec liste de choix et valeurs par défaut) permettant de modifier le cadre des résultats ramenés ;
- ✓ permettre de créer des tableaux de bords personnalisés selon les profils, les groupes d'utilisateurs ;
- ✓ veiller à un certain nombre de fonctionnalités additives permettant soit de manipuler les résultats, soit d'exploiter les documents produits.

- **Livrables attendus** : Le logiciel, le dossier de tests unitaires et d'intégration.

### **Etape 7 : le dossier de tests**

Afin de s'assurer de la qualité du produit livré, le consultant doit faire la preuve de l'effectivité des tests suivants à travers la gestion des exigences :

- ✓ les tests unitaires ;
- ✓ les tests d'intégration ;
- ✓ les tests de performance et de mise à l'échelle ;
- ✓ les tests fonctionnels ;
- ✓ les tests de non régression.

**NB** : *le cabinet utilisera un logiciel de test qui permette de répertorier/classer les tests, regrouper les tests et créer des campagnes de tests, permettre de lier les tests aux exigences du client et visualiser et/ou exporter des rapports d'exécutions.*

- **Livrable attendu** : Le dossier de tests

### **Etape 8 : la recette**

Le cahier de recettes est un document permettant de valider la prise en compte des besoins exprimés dans le cahier de charges. Il s'agit notamment :

- ✓ des fonctions standard par module ;
- ✓ du paramétrage effectué par le consultant ;
- ✓ de la prise en compte des développements spécifiques

- **Livrable attendu** : Le cahier de recettes

### **Etape 9 : le dossier d'exploitation**

Le guide d'exploitation fait la synthèse de toutes les mesures à prendre en compte pour faciliter l'installation, l'administration et l'évolution curative, perfective, adaptative de l'application.

- **Livrable attendu** : Le dossier d'exploitation

### **Etape 10 : Formation des administrateurs et utilisateurs**

Le cabinet doit former les administrateurs à l'administration du système et les utilisateurs à son utilisation. La formation sera faite selon les profils. Les guides utilisateurs seront produits par profil. Il fournira pour chaque participant le support de formation en format papier et électronique en langue française.

**NB :** *Le cabinet fournira une formation certifiant sur le langage de programmation cœur de la solution proposée à dix (10) ingénieurs de l'Administration.*

- **Livrables attendus** : Le guide utilisateur par profil, le rapport de la formation des administrateurs et des utilisateurs, le rapport de la formation certifiant.

### **Etape 11 : Mise en service**

Le cabinet devra mettre en service le SIRD et s'assurer qu'il fonctionne correctement en prenant en compte toutes les préoccupations des acteurs concernés. En outre il devra assurer éventuellement la migration des données existantes dans la nouvelle plateforme.

- **Livrable attendu** : Le rapport de mise en service.

### **Etape 12 : la clôture de la mission**

Le dossier final de la mission doit détailler la conception et la mise en œuvre du système, les normes sécuritaires et ergonomiques implémentées et la formation des administrateurs et utilisateurs.

Le consultant fera ressortir des informations de capitalisation permettant de mettre en exergue les leçons apprises, les insuffisances et les recommandations pour des missions similaires.

- **Livrable attendu** : Le rapport final de la mission

## **6. LE CHRONOGRAMME DE REALISATION**

Le chronogramme indicatif du projet se présente comme suit :



<b>N°</b>	<b>Activités</b>	<b>Durée</b>
<b>1</b>	<b>Cadrage de la mission et présentation de la méthodologie</b>	<b>T0+ 7 jours = T1</b>
	<i>Validation de la note de cadrage</i>	
<b>2</b>	<b>Etat des lieux des solutions existantes en la matière assortie de recommandations</b>	<b>T2 = T1+5 jours</b>
	<i>Validation du dossier de l'existant</i>	
<b>3</b>	<b>Le manuel de procédures et le Plan d'assurance qualité (PAQ)</b>	<b>T3 = T2 + 10 jours</b>
	<i>Validation du manuel de procédures</i>	
<b>4</b>	<b>L'analyse fonctionnelle</b>	<b>T4 = T3 + 5 jours</b>
	<i>Validation du rapport d'analyse fonctionnelle</i>	
<b>5</b>	<b>L'analyse technique</b>	<b>T5 = T4 + 10 jours</b>
	<i>Validation du cahier de charges</i>	
<b>6</b>	<b>La réalisation</b>	<b>T6 = T5 + 45 jours</b>
	<i>Validation du logiciel</i>	
<b>7</b>	<b>Le dossier de tests</b>	<b>T7 = T6 + 8 jours</b>
	<i>Validation du dossier de tests</i>	
<b>8</b>	<b>La recette</b>	<b>T8 = T7 + 5 jours</b>
	<i>Validation du cahier de recettes</i>	
<b>9</b>	<b>Le guide d'exploitation</b>	<b>T9 = T8 + 7 jours</b>
	<i>Validation du guide d'exploitation</i>	
<b>10</b>	<b>La formation des administrateurs et utilisateurs</b>	<b>T10 = T9 + 5 jours</b>
	<i>Validation du guide utilisateur par profil et des rapports de formation</i>	
<b>11</b>	<b>La mise en service</b>	<b>T11 = T8+10 jours</b>
	<i>Validation du rapport de mise en service</i>	
<b>12</b>	<b>la clôture de la mission</b>	<b>T12 = T11 + 5 jours</b>
	<i>Validation du rapport final</i>	

DUREE TOTALE	120 jours
--------------	-----------

## 7. OBLIGATIONS DU COMMANDITAIRE

L'ANPTIC s'engage à assister le consultant pour la collecte des informations et pour l'organisation des rencontres auprès des parties prenantes. Elle s'engage aussi à valider dans les meilleurs délais (dans les deux (02) prochains jours qui suivent la demande de validation) les différents livrables qui seront produits par le cabinet de consultants à travers le comité de validation qui sera mis en place.

Aussi, elle mettra des homologues à disposition du cabinet. Toutes autres ressources documentaires disponible et nécessaire pour la réussite du projet seront mises à la disposition du cabinet de consultants.

## 8. PROFIL DU CABINET DE CONSULTANTS

Le cabinet de consultants devra faire la preuve de qualifications suivantes :

- être spécialisé dans le développement d'application web dynamique et cloud ready ;
- avoir réalisé au moins trois (03) marchés similaires dans le développement d'application web dynamique pour des administrations publiques au cours des six (06) dernières années ;
- être prestataire de services en développement et intégration d'application web dynamique, en administration système, en sécurité et maintenance informatique ;
- avoir une bonne expérience en fourniture, développement et intégration de solution applicative justifiée par au moins trois (03) marchés similaires réalisés durant les six (06) dernières années ;
- prouver l'expertise à maintenir et assurer la garantie d'une solution déployée au cours des cinq (5) dernières années ;

- avoir une expérience solide dans le développement de système de gestion financière et comptable, de système de gestion des ressources humaines et autre.

Il commettra à cette mission une équipe d'experts dont les profils (Compétences/Niveau minimum requises dans l'équipe) sont décrits ci-après :

**1. Profil du chef projet, chargé du management opérationnel (fonctionnel et technique) du projet.**

- **niveau requis** : Bac+5 au moins (PhD, Docteur, Master, Master spécialisé, Diplôme universitaire spécialisé) ;
- **nombre d'années d'expérience minimum depuis l'obtention du diplôme** : 7 ans ;
- **domaine de spécialisation** : Gestion de projet, informatique de gestion etc;
- avoir conduit (ou supervisé) au moins trois (03) projets en matière de réalisation, de déploiement, de maintenance ou d'organisation de systèmes d'information de gestion ;
- avoir une certification en management de projets (PMP ou PRINCE2) ;
- avoir une certification ISO 9001 serait un atout ;
- maîtriser le déploiement d'applications sur le cloud ;
- maîtriser XML ;
- avoir une expérience pratique dans la technologie du progiciel proposé ;
- maîtriser les méthodes d'analyse et de conception systémiques ou objets ;
- maîtriser le modèle relationnel de bases de données et le langage des requêtes ;
- avoir une expérience pratique des ateliers de génie logiciel ou outils de conception ;
- maîtriser l'architecture multi-tiers des logiciels ;
- avoir une expérience avérée dans le domaine des finances publiques ;
- avoir une bonne maîtrise de la langue française.

## **2. Expert en sécurité des applications, e-services, chargé de la sécurité applicative**

- **niveau requis** : Bac+4 au moins (Master, Master spécialisé, Diplôme universitaire spécialisé) ;
- **nombre d'années d'expérience minimum depuis l'obtention du diplôme** : 5 ans ;
- **domaine de spécialisation** : Sécurité des systèmes d'information / Cyber sécurité ou tout domaine connexe ;
- avoir déjà participé à la réalisation d'au moins trois (03) projets de sécurisation d'applications/e-services au cours des cinq (05) dernières années ;
- avoir la maîtrise de l'audit de la sécurité des applications, e-services. La possession de certifications professionnelles telles que ISO 27034 Lead Auditor, ISTQB Certified Security Tester, ISO 27001, serait un atout ;
- avoir déjà participé à une mission dans la région Afrique, de préférence dans un pays francophone ;
- avoir une bonne maîtrise de la langue française.

## **3. Développeurs d'applications web et de e-services « cloud ready », chargés du développement.**

- **niveau requis** : Bac+3 au moins (Ingénieurs, Master, Master spécialisé, Diplôme universitaire spécialisé) ;
- **nombre d'années d'expérience minimum depuis l'obtention du diplôme** : 05 ans ;
- **domaine de spécialisation** : génie logiciel ;
- avoir déjà participé au développement de trois (03) applications web et de e-services au cours des cinq (05) dernières années ;
- avoir une maîtrise du génie logiciel notamment dans le développement d'applications, e-services. La possession de certifications professionnelles

(dans le langage de programmation proposé, PHP, JAVA, PYTHON, .Net...) serait un atout;

- avoir déjà participé à une mission dans la région Afrique, de préférence dans un pays francophone ;
- avoir une bonne maîtrise de la langue française.

#### **4. Expert en Conception/Gestion de Base de données, chargé de la conception de la base de données.**

- **niveau requis** : BAC+5 (Ingénieurs, Master, Master spécialisé, Diplôme universitaire spécialisé) ;
- **nombre d'années d'expériences requises depuis l'obtention du diplôme** : 05 ans
- **domaine de spécialisation** : Base de données, systèmes d'information ou tout domaine connexe ;
- Avoir déjà participé à la conception ou à l'administration d'au moins 03 Bases de données au cours des dix (10) dernières années ;
- avoir une maîtrise de la conception et de l'administration de base de données. La possession de certifications professionnelles (dans le SGBD proposé, PostgreSQL, MariaDB, Oracle, SQL server...) serait un atout ;
- avoir déjà participé à une mission dans la région Afrique, de préférence dans un pays francophone ;
- avoir une bonne maîtrise de la langue française.

#### **5. Expert en validation et test des applications, chargé de la réalisation des tests fonctionnels, techniques, d'intégration et de mise à l'échelle.**

- **niveau requis** : BAC+3 au moins (Ingénieurs, Master, Master spécialisé, Diplôme universitaire spécialisé) ;
- **Nombre d'années d'expériences requises depuis l'obtention du diplôme** : 05 ans ;

- **domaine de spécialisation** : génie logiciels, Test des applications ou tout domaine connexe ;
- Avoir déjà conduit ou participé à la validation d'au moins 03 applications au profit de l'administration au cours des 05 dernières années ;
- avoir une maîtrise du test des applications, e-services. La possession de certifications professionnelles tels que le CSTE, ISTQB Certified Software Tester as Advanced Technical Test Analyst serait un atout ;
- avoir déjà participé à une mission dans la région Afrique, de préférence dans un pays francophone ;
- avoir une bonne maîtrise de la langue française.

**6. Expert en intégration de solutions, chargé d'accompagner au déploiement de la solution sur le Cloud du gouvernement.**

- **niveau requis** : BAC+ 3 au moins (Ingénieurs, Master, Master spécialisé, Diplôme universitaire spécialisé) ;
- **Nombre d'années d'expériences requises depuis l'obtention du diplôme** : 05 ans ;
- **domaine de spécialisation** : Réseaux/Télécoms ou tout domaine connexe ;
- avoir déjà conduit ou participé au déploiement d'au moins 03 applications au profit de l'administration au cours des 10 dernières années sur un système Cloud ou Linux;
- avoir une maîtrise de l'administration des environnements. La possession de certifications professionnelles tels que Certified OpenStack Administrator (COA), RHCE pour Red Hat OpenStack, LPIC 1, 2, serait un atout ;
- avoir déjà participé à une mission dans la région Afrique, de préférence dans un pays francophone ;
- avoir une bonne maîtrise de la langue française.

Le résumé des différents profils est consigné dans le tableau suivant.

<b>Postes</b>	<b>Nombre de personne</b>	<b>Nombre de projets similaires</b>
Chef de mission	01	03
Expert en sécurité des applications, e-services	01	03
Développeurs d'applications web et de e-services « cloud ready »	05	03
Expert en Conception/Gestion de Base de données	01	05
Expert en Validation et test des applications	01	03
Expert en intégration solutions	01	03

## **9. LIVRABLES**

Il est attendu du cabinet, les livrables suivants :

- le cadrage de la mission et la présentation de la méthodologie ;
- l'état des lieux des solutions existantes en la matière assortie de recommandations ;
- le manuel de procédures et le Plan d'assurance qualité (PAQ) ;
- le dossier d'analyse fonctionnelle ;
- le dossier d'analyse technique ;
- le dossier de réalisation (description des processus, développements etc) ;
- le dossier de tests ;
- le dossier de recettes ;
- le dossier d'exploitation (un manuel de déploiement, un manuel d'exploitation, un manuel technique de la base de données) ; un manuel technique du système permettant l'installation, la configuration, la sauvegarde, et la maintenance du système ;
- un rapport de paramétrage (Algorithmes, scripts...) ;
- un manuel d'utilisation conforme à la version livrée etc) ;

- le dossier de formation des administrateurs et des utilisateurs ;
- le dossier de mise en service ;
- le dossier de clôture ;
- un rapport final, intégrant les éventuels amendements et propositions de correction, auquel sera joint un résumé ;
- les versions électroniques des différents documents nécessaires ;
- les codes sources et exécutable de l'application sur une clé USB et un DVD.

**NB :** *Le rapport final de la mission et tous les autres documents seront rédigés en langue française et transmis sur support papier en six (06) exemplaires chacun dont trois (03) en couleur et en version électronique (sur 2 clés USB) par le cabinet de consultant, à l'attention du coordonnateur du projet e-Burkina, pour approbation, en Format Word, police « Arial 12 », justifié.*

*Avant la transmission des rapports susmentionnés, le cabinet est responsable :*

- *de la vérification des documents selon les présents TDR ;*
- *du contrôle de la qualité des documents.*

## **10. DELAI D'EXECUTION DE LA MISSION**

La durée totale pour les services du titulaire ne doit pas excéder cent vingt (120) jours calendaires. Le calendrier envisagé pour l'exécution des prestations ne comprend pas le délai nécessaire à l'autorité contractante pour examiner et réceptionner les différents livrables.

Avant l'entame de la mission, le cabinet sera invité à participer et animer un atelier d'information et de lancement de la mission durant lequel il présentera sa démarche, l'équipe projet au complet, la note de cadrage, le planning/chronogramme de réalisation de la mission, etc.

De même, le cabinet sera invité à participer et animer un atelier de restitution et de validation qui sera organisé à la fin de la mission.



## 11. SUIVI DES ACTIVITES DU CABINET DE CONSULTANTS ET VALIDATION DES LIVRABLES

Un comité de suivi et de validation des activités du cabinet sera mis en place et composé comme suit :

- **superviseurs** : SP/PNDES et BSPP, ils assureront le suivi et la coordination du projet et donneront les orientations ;
- **sous-comité technique** : sous la présidence de l'ANPTIC, il sera constitué de la DSA, la DGSI, de l'INSD, des DSI Agricultures, Santé, Infrastructures , Mine, Énergie et Mena ;
- **sous-comité métier** : sous la présidence de la DGEP, il sera constitué du SP/PNDES, du BSPP, du Trésor public, des Impôts, des DGESS MDENP, Infrastructures, Mine, Énergie, Santé, Mena et Primature.

Les ateliers de validation des différents livrables seront organisés par ledit comité et les dépenses (pauses café) y afférentes sont prises en charge par l'Unité de Gestion du Projet e-Burkina.

Si le cabinet venait à demander d'autres réunions du comité, les dépenses seraient à sa charge.

### **NB :**

- (i) *Au lancement et à la clôture du projet, tous les experts doivent être présents ;*
- (ii) *La liste du groupe d'utilisateur sera donnée ultérieurement conformément au choix des structures pilotes ;*
- (iii) *Chaque validation de livrables se fera en présence du chef de mission et des experts ayant produit le livrable. Le cabinet doit proposer un calendrier d'intervention de chacun des experts.*

## 12. SECRET PROFESSIONNEL ET DEVOIR DE RESERVE

Le prestataire et l'Administration s'engagent mutuellement à observer la plus grande discrétion sur toutes les informations en provenance de l'autre partie quelle qu'en soit la nature et ce, tant à l'égard des tiers qu'à l'égard des membres de leurs personnels respectifs non appelés à les utiliser ou à en avoir connaissance.

En particulier, le prestataire s'engage à ne divulguer et à ne transmettre à de tierces parties, pendant la durée et après l'expiration du contrat, des renseignements de nature confidentielle concernant la mission, sans autorisation préalable expressément écrite de l'Administration. Ces dispositions ne s'appliquent pas aux informations d'usage courant à communiquer à la clientèle et celles déjà connues du public.

Le prestataire doit afficher en tout temps un comportement et une attitude qui ne mettront en danger ni la bonne renommée de l'Administration ni sa crédibilité, tant à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur. L'Administration ne pourra, en aucune manière, être tenue responsable pour tout préjudice que pourrait subir le prestataire en raison d'actes posés en dehors de sa mission ou contraires aux lois et règlements en vigueur.

### **13. DROIT DE PROPRIETE**

L'Agence Nationale de Promotion des TIC (ANPTIC) se réserve le droit exclusif de disposer des produits de toute nature, réalisés pour son compte, par le prestataire, dans le cadre du présent Appel d'Offres suivant les droits que lui confère ses statuts.

Après réception de chaque mission, lesdits produits deviennent la propriété de l'ANPTIC au regard du caractère transversale et critique de la plateforme, qui pourra les utiliser sans aucune redevance ni restriction. Le prestataire n'a le droit ni de les commercialiser ni de les utiliser à d'autres fins sans l'accord préalable du Maître d'Ouvrage.

#### **14. DEPOTS DES DOSSIERS**

Les dossiers de manifestation d'intérêt rédigés en langue française devront parvenir en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies, sous pli fermé portant la mention « Candidature pour recrutement d'un cabinet de consultants pour la mise en place du Système d'Information des Référentiels de Développements (SIRD) », au secrétariat du Directeur Général de l'Agence Nationale pour la Promotion des Technologies de l'information et de la Communication (ANPTIC), à l'attention de Monsieur la Personne Responsable des Marchés de l'ANPTIC à l'adresse ci-après : 03 BP 7138 Ouagadougou 03 , Email : [anptic@tic.gov.bf](mailto:anptic@tic.gov.bf) / [secretariat@anptic.gov.bf](mailto:secretariat@anptic.gov.bf) ; tél : 00226 25 49 00 24/25 49 77 75 sise à l'immeuble ILBOUDO sur le boulevard de l'insurrection populaire des 30 et 31 Octobre 2014.

**NB** : les offres doivent être obligatoirement transmises en version numérique à l'adresse [leon.some@tic.gov.bf](mailto:leon.some@tic.gov.bf) en plus des versions physiques.

#### **15. FINANCEMENT**

Le financement de la consultation est assuré par le Projet « e-Burkina ».

#### **16. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'Agence Nationale de Promotion des TIC (ANPTIC), aux jours ouvrables et aux heures suivantes : de 07h30 à 13h00 le matin et le soir de 13h30 à 15h30 ou auprès du Spécialiste en Passation des Marchés du Projet e-Burkina aux mêmes heures à l'Agence, au numéro 25 49 00 24 ou sur le site internet du projet e-Burkina : [www.eburkina.gov.bf](http://www.eburkina.gov.bf)